

Corrigé de version n°4 : histoire de Papirius Prétextatus **Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 23**

L'histoire de Papirius Prétextatus a été relatée et consignée par écrit par Caton l'Ancien dans le discours qu'il a adressé aux soldats contre Galba, avec, il est vrai, beaucoup de grâce, d'éclat et d'élégance dans l'expression. J'aurais cité directement dans ce recueil les termes mêmes de Caton si j'avais eu accès au livre au moment où j'ai dicté ces lignes. Cependant, si l'on souhaite connaître, non pas les qualités et les mérites du style, mais l'anecdote elle-même, voici à peu près ce qu'il en est.

Jadis, à Rome, les sénateurs avaient coutume de se rendre à la curie avec leurs fils en âge de porter la toge prétexte. Un jour, qu'on avait délibéré au sénat d'une affaire d'une certaine importance, et qu'elle avait été reportée au lendemain, on décida que personne ne devait divulguer la question dont on avait traité avant qu'elle n'ait été tranchée. La mère du jeune Papirius, qui s'était rendu à la curie avec son père, demanda à son fils de quoi les pères conscrits avaient bien pu s'occuper au sénat. L'enfant répondit qu'il était tenu au silence, qu'il lui était interdit d'en parler. Cette femme n'en est que plus curieuse de savoir. Le mystère qui entoure l'affaire, le silence de l'enfant excitent son cœur à mener l'enquête. Son interrogatoire se fait donc plus insistant et plus véhément. Alors l'enfant, pressé par sa mère, prend le parti de recourir à un mensonge spirituel et plaisant : il répond qu'on s'est occupé au sénat de décider s'il semblait plus souhaitable et conforme à l'intérêt de l'État qu'un homme puisse avoir deux épouses ou qu'une femme ait deux maris. Lorsque la mère entend cela, elle sent son cœur défaillir : elle sort de chez elle éperdue et annonce la nouvelle à toutes les autres matrones. Le lendemain arrive au sénat un escadron de mères de famille. À grands renforts de larmes et de prières, elles supplient qu'une femme puisse se marier à deux hommes plutôt qu'un homme à deux femmes. Les sénateurs, en entrant dans la curie, se demandaient quelle était cette lubie féminine et à quoi rimait cette revendication. Le jeune Papirius s'avança au centre de la curie et relata en détail l'histoire telle qu'elle s'était déroulée : ce que sa mère avait tant cherché à savoir, et ce que lui-même avait dit à sa mère. Le sénat s'extasie sur la loyauté et l'intelligence du garçon et vote une mesure pour que désormais les enfants ne puissent pénétrer dans la curie avec leurs pères, à l'exception du seul Papirius ; et par la suite, on attribua à l'enfant le surnom honorifique de « Prétextatus », à cause du discernement avec lequel il avait su parler et se taire à propos, à l'âge de la toge prétexte.